



Le sénat haïtien pourrait voter une résolution pour demander à l'exécutif d'écarter trois juges de la Cour de Cassation nommés en dehors des normes constitutionnelles, une proposition de résolution devait être soumise ce jeudi aux sénateurs.

Trois juges de la cour auraient dépassé l'âge requis pour faire partie de cette instance de la justice, selon un sénateur qui cite le juge Anel Alexis Joseph (72 ans) actuellement président du Conseil supérieur du pouvoir judiciaire (CSPJ).

“Le sénat a été induit en erreur dans le choix des juges de la Cour dont deux sont sortis en dehors de la liste officielle soumise par le parlement”, a déclaré le sénateur Steven Benoit.